

VOTRE LETTRE DU 8 DECEMBRE 2022

VOS RÉF. : 22INDFDB2089

NOS RÉF. : 2023/CFEH/VHT/002

DATE : 30/01/2023

ANNEXE(S) : 3

CONTACT : VINCENT HUBERT

E-MAIL : VINCENT.HUBERT@HEALTH.FGOV.BE

A l'attention de M. Frank Vandembroucke

Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales  
et de la Santé publique

Rue de la Loi 23

1000 Bruxelles

OBJET : Demande d'avis du 8 décembre 2022 « Cumul médecin-chef de service, fonctions soins intensifs, « soins urgents spécialisés » et « SMUR » (et annexes).

Monsieur le Ministre,

Lors de sa séance plénière du 19 janvier 2023, le Conseil fédéral des Etablissements hospitaliers a examiné votre demande ainsi que les trois projets d'arrêtés royaux annexés.

Le Conseil formule par la présente son accord avec la proposition telle que reprise dans la demande ; il estime néanmoins opportun de vous faire part de ce qui suit :

Outre que les versions des trois projets d'arrêtés comportent quelques erreurs de traduction du néerlandais vers le français, les projets d'arrêtés modifiant l'arrêté normatif SUS et l'arrêtés normatif SMUR ne prévoient respectivement que :

- le cas où le médecin chef de service de plusieurs fonctions SUS est également chef de service de **la** fonction SMUR ;
- le cas où le médecin chef de service de plusieurs fonctions SMUR est également chef de service de **la** fonction SUS ;

Il faudrait également prévoir dans les 2 projets d'arrêtés, respectivement :

- le cas où le médecin chef de service de plusieurs fonctions SUS est également chef de service de **plusieurs** fonctions SMUR
- le cas où le médecin chef de service de plusieurs fonctions SMUR est également chef de service de **plusieurs** fonctions SUS

Il y aurait donc lieu d'adapter encore les projets d'arrêtés en question, tels que repris – et adaptés - en annexe de la présente.

En espérant bonne réception de la présente recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Au nom de la Présidente du CFEH,

Margot Cloet

p.o., chef de service Management  
Office de la DG Soins de Santé

Annick Poncé

Directeur général ad interim